

## Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

### Action n° 3.2 : Développer des parcours de formation initiale aux métiers du numérique jusqu'au niveau BAC +5

<b>Niveau de priorité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>Haute</u>   <input type="checkbox"/> Moyenne   <input type="checkbox"/> Basse</li> </ul>
<b>Axes stratégiques ciblés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Innover par et avec le numérique</li> <li>■ Engager le développement régional de la filière numérique</li> <li>■ <u>Accompagner la transition numérique de l'économie calédonienne</u></li> </ul>
<b>Présentation</b>	
<b>Constat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre d'emploi dans le domaine du numérique ne cesse d'augmenter depuis 2009 (+2,6% en moyenne en France et +4,6% en la Nouvelle-Calédonie)</li> <li>■ La majorité des salariés de ce domaine sont en CDI et plus jeunes que dans les autres secteurs d'activités</li> <li>■ Les difficultés de recrutement y sont élevées et concentrées sur les métiers d'ingénieurs et chefs de projets. En Nouvelle-Calédonie, les projets de recrutement des employeurs de la filière numérique représenteraient environ 60 bac+5 et 55 bac+2/3 par an (hors écosystème).</li> <li>■ A moyen terme, la mise en place de parcours de formation aux métiers du numérique jusqu'au niveau BAC+5 en Nouvelle-Calédonie permettrait de répondre en partie aux besoins de sa filière et de son écosystème.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Créer une filière de formation aux métiers du numérique de niveau BAC+5 en Nouvelle-Calédonie</li> <li>■ Consolider l'offre de formation aux métiers du numérique en fonction des besoins identifiés avec les acteurs économiques et communiquer sur ces parcours</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les acteurs économiques et plus particulièrement ceux de la filière numérique souhaitent qu'une formation initiale de niveau BAC+5 soit créée. Il est attendu qu'elle réponde aux attentes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer trois types de compétences (conception et développement de logiciels, exploitation et administration des infrastructures techniques et de façon transverse dans la gestion de projet)</li> <li>■ Privilégier si possible l'alternance/apprentissage</li> <li>■ Proposer une partie du cursus à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie (France métropolitaine, Australie, etc.) et inclure dans la formation des stages en entreprise</li> <li>■ Offrir la possibilité d'accéder à des programmes de certification</li> </ul> </li> <li>■ La structure qui semble pouvoir porter naturellement cette formation de niveau bac+5 en Nouvelle-Calédonie est l'Université (UNC) : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'ouverture d'un Master MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) est envisagée pour la rentrée 2019 pour 20 étudiants. L'ouverture possible de cette formation est prévue pour la rentrée 2018 pour 20 étudiants. Le dossier Master MIAGE construit par l'UNC est en cours d'accréditation auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</li> <li>■ Le Master MIAGE est un cursus de 2 ans après la licence (BAC+3) ou une année préparatoire pour les filières de niveau BAC+2 (DUT, BTS, etc.)</li> <li>■ Le cursus est bâti autour de trois thématiques (développement informatique, gestion et management)</li> <li>■ Certains cours peuvent être dispensés à distance (e-MIAGE)</li> <li>■ Un travail d'ajustement du programme de formation avec les acteurs économiques doit être mené en 2018, afin de s'assurer de l'adéquation de ce programme à leurs besoins</li> </ul> </li> </ul>

## Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

### Action n° 3.2 : Développer des parcours de formation initiale aux métiers du numérique jusqu'au niveau BAC +5

	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'UNC doit être soutenue financièrement pour la création de cette formation</li> <li>■ A terme, il est souhaité qu'une structure existante fédère les échanges entre les organismes de formation et les acteurs économiques sur l'offre de formation initiale aux métiers du numérique. Des parcours de formation pourraient alors être définis. Cette structure est à identifier. Le pôle « PEPITE » (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est une possibilité</li> <li>■ Une communication sur l'offre de formation en direction des élèves et des prescripteurs est nécessaire (voir fiche action 3.3)</li> </ul>
<b>Communication et animation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Relais de communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collectivités</li> <li>■ Vice rectorat</li> <li>■ Organismes de formation initiale</li> <li>■ UNC</li> <li>■ Associations : ONNC, grappe d'entreprises NC, ACTIC</li> </ul> </li> <li>■ Supports de communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réseaux sociaux (FB, twitter, etc.)</li> <li>■ Communication de masse (radio/TV/média)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Cibles de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lycéens</li> <li>■ Etudiants BAC+3 : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La filière de formation « informatique / mathématique » (Licence informatique, DUT MMI, BTS, etc.)</li> <li>■ La filière de formation « gestion » (Licence économie et gestion, BTS gestion, EGC, etc.)</li> </ul> </li> <li>■ Professionnels en VAE, reconversion, etc.</li> <li>■ Acteurs économiques</li> </ul>
<b>Portée géographique de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En Nouvelle-Calédonie</li> </ul>
<b>Caractère International de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un partenariat avec des universités en France métropolitaine dans le cadre du réseau « MIAGE » est prévu. Des rapprochements sont déjà établis (Grenoble, Lyon, Toulouse par exemple)</li> <li>■ Un partenariat avec des universités/écoles de la région est également envisageable (Australie / Nouvelle-Zélande, Hawaï, Fidji, etc.)</li> </ul>
<b>Organisation et conduite du projet</b>	
<b>Gouvernance et pilotage de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Concernant la mise en place de la formation initiale de niveau BAC+5 <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maîtrise d'ouvrage : UNC appuyée de la cellule ECONUM du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie</li> <li>■ Maître d'œuvre : UNC et organismes de formation initiale</li> </ul> </li> <li>■ Concernant l'organisation des échanges relatifs aux parcours de formation <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maîtrise d'ouvrage : Pôle PEPITE de l'UNC envisagé</li> <li>■ Maître d'œuvre de l'action : Pôle PEPITE de l'UNC envisagé et organismes de formation initiale</li> </ul> </li> </ul>

## Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

### Action n° 3.2 : Développer des parcours de formation initiale aux métiers du numérique jusqu'au niveau BAC +5

<b>Partenaires tiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organismes de formation initiale (UNC, EGC, BTS, etc.)</li> <li>■ Universités de France métropolitaines</li> <li>■ Partenaires privés et/ou publics pour le financement</li> <li>■ Associations : ONNC, grappe d'entreprises NC, ACTIC</li> </ul>
<b>Autres éléments de gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Néant</li> </ul>
<b>Descriptif des Ressources requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En investissement : néant</li> <li>■ En fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'UNC et la cellule ECONUM du gouvernement mobiliseront des ressources internes pour ajuster le contenu du cursus MIAGE. Elles solliciteront les représentants des acteurs économiques (OPEN NC, ACTIC, MEDEF, CPME, OPT, etc.)</li> <li>■ Des aides/subventions permettant la mise en place de la MIAGE sont attendues</li> <li>■ Les échanges concernant l'offre de formation initiale entre les acteurs économiques et ceux de la formation initiale seraient portés par le pôle PEPITE de l'UNC</li> </ul> </li> </ul>
<b>Pré requis de mise en œuvre et/ou projets dépendants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La promotion des métiers du numérique (<i>voir fiche action 3.3</i>) est nécessaire</li> </ul>
<b>Risques</b>	<p><input type="checkbox"/> Haut   <input checked="" type="checkbox"/> <u>Moyen</u>   <input type="checkbox"/> Bas</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'octroi des financements nécessaires à la mise en place de l'action et ce dans les délais impartis</li> <li>■ La validation du contenu de la formation initiale de niveau BAC+5 par tous les acteurs dans les délais impartis</li> </ul>
<b>Facteurs clés de succès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ FCS 1 : Financement</li> </ul>

#### Evaluation du projet

<b>Budget global</b>	<b>Charge de travail globale (jours)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Concernant la mise en place de la formation initiale de niveau BAC+5 : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ressources UNC/ECONUM : 20 jours pour le lancement de l'action</li> </ul> </li> <li>■ Concernant l'organisation des échanges relatifs aux parcours de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ressources PEPITE : estimation de 10 à 20 jours par an</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Coût en investissement (MXPF) (hors charges internes)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ / XPF</li> </ul>
	<b>Coût en fonctionnement (MXPF)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Concernant la mise en place de la formation initiale de niveau BAC+5 (20 étudiants par promo) :</li> </ul>

## Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

### Action n° 3.2 : Développer des parcours de formation initiale aux métiers du numérique jusqu'au niveau BAC +5

	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ A. Master Année 1 : 21 MXPF</li> <li>■ B. Master Année 2 : 21 MXPF</li> <li>■ Fonctionnement annuel de la première année (A) : 21 MXPF</li> <li>■ Fonctionnement annuel à compter de la seconde année (A+B) : 42 MXPF</li> </ul>
<b>Mode de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ UNC</li> <li>■ Participation du GNC</li> <li>■ Participation autres partenaires (publics/privés)</li> </ul>
<b>Délai de réalisation de l'action (mois)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 9 mois avant la mise en place de la première rentrée</li> <li>■ Echanges 2 fois par an avec les acteurs économiques et ceux de la formation initiale</li> </ul>
<b>Calendrier et fréquence de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Action à conduire au cours de l'année 2018</li> </ul>
<b>Valeur ajoutée économique de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Alimenter le marché d'emploi de personnels qualifiés</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre d'étudiants / promo</li> <li>■ Taux d'emploi à l'issue de la formation</li> </ul>
<b>Esquisse du plan d'exécution de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cadrage de l'action avec l'UNC en 2018 : 2 mois</li> <li>■ Analyse et validation du besoin des acteurs économiques concernant la formation initiale de niveau BAC+5 : 3 mois</li> <li>■ Mise en place des échanges entre les acteurs économiques et ceux de la formation initiale : dans le courant de l'année 2018</li> <li>■ Ouverture de la formation initiale de niveau BAC+5 en 2019</li> </ul>